COLLEGE Condorcet

8 Route de Montgeard

31560 NAILLOUX

Tél. : 05.35.66.70.90 Fax : 05.35.66.70.91

e-mail : 0312699r-gest@ac-toulouse.fr

REGLEMENT DE CONSULTATION

I – IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PUBLIQUE

COLLEGE Condorcet de Nailloux, 8 Route de Montgeard 31560 NAILLOUX,

Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Principal du Collège Condorcet de Nailloux.

Comptable assignataire : Madame l’Agent Comptable du lycée Bellevue à Toulouse.

II – PROCEDURE

Marché à procédure adapté (article 28 du Code des Marchés Publics)

III – OBJET DU MARCHE

Le présent marché a pour objet l’organisation d’un séjour pédagogique clé en main aux Monts d’Olmes qui se déroulera en deux temps :

* **Semaine 2 du 11 au 15 janvier 2021** avec un effectif d’environ 54 élèves + 5 accompagnateurs
* **Semaine 10 du 8 au 12 mars 2021** avec un effectif d’environ 81 élèves + 8 accompagnateurs

IV – DESCRIPTIF DE LA PRESTATION SOUHAITEE (voir programme en pièce jointe)

* Séjour de type clé en main comprenant (les mêmes prestations sont valables semaine 2 et 10):
	+ l’hébergement en hôtellerie ou en auberge de jeunesse, **au pied des pistes** afin de faciliter les déplacements à pied ;
	+ pension complète du lundi au vendredi;
	+ le prix devra inclure :

la fourniture du matériel (skis, raquette, bâtons, chaussures et casques.)

Forfaits pour les remontées pour les élèves et adultes du lundi après midi au vendredi midi.

V – OFFRE

1 – Généralités

* le candidat devra être titulaire d’une licence d’agent de voyage ou d’un agrément de tourisme s’il s’agit d’une association
* **l’offre prévoira une assurance annulation collective** et **individuelle en option** (y compris en cas de consignes données aux établissements par les autorités compétentes- autorités académique ou ministérielle- interdisant le déroulement des voyages dans le cadre de menaces terroristes, industrielles, naturelles ou sanitaires), elle sera précise, détaillée et accompagnée d’un contrat , les délais d’exécution seront indiqués
* **les prix détaillés incluront toutes les activités**, les taxes et tous les frais nécessaires au bon déroulement du séjour. Ils seront fermes et définitifs.
* **Le coût des accompagnateurs sera facturé séparément** ou présenté comme gratuités non répercutées sur la prestation globale.

2 – Prix

Les prix sont fermes, définitifs et valables 90 jours après dépôt de l’offre.

3 – Date limite de dépôt des offres

Les offres devront parvenir sur le site de l’AJI au plus tard **mardi 1 er septembre 2020 à midi**.

4 – Renseignements

Pour toute précision, s’adresser au gestionnaire au 05 34 66 70 90 ou 0312699r-gest@ac-toulouse.fr .

5 - Justificatifs à produire :

A l’appui de son offre, le candidat doit produire les documents prévus à l’article 45 du Code des Marchés Publics :

 - la justification de l’inscription au Registre du Commerce.

 - une fiche faisant état de sa capacité professionnelle technique et financière.

 - si l’entreprise est en redressement judiciaire, la copie des jugements prononcés à cet effet.

 - une déclaration sur l’honneur datée et signée pour justifier que le candidat

 \* a satisfait aux obligations légales et fiscales

 \* n’a pas fait l’objet d’une interdiction de concourir

 \* n’a pas fait l’objet en cours des cinq dernières années d’une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1et L125-3 du code du travail (respect de l’obligation d’emploi).

Dans tous le cas, les prestations doivent être assurées dans le respect des réglementations en vigueur.

 6 – Critères de choix

-         Qualité, des prestations et produits : 25 %

- Qualité des services 25 %

-         Prix : 50 %

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la présente consultation.

Cachet de l’entreprise

 Fait à

 Le responsable de l’entreprise,

 NOM :

 PRENOM :